



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 1/2015

le 4 février 2015

**Concerne :**

Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2014.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 94 du règlement du Conseil communal, la Municipalité fait part à votre Conseil de l'état de l'étude des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2014. On précisera qu'il s'agit des motions et postulats dont le délai de réponse d'une année a été dépassé.

1. **Motion de M. Georges Kohler** « Promouvoir en priorité une salle de gymnastique omnisports dite « salle double » avec mensurations pour compétitions » (prise en considération le 9 février 1994).

Dans le cadre de la rénovation du collège Courbet, la construction d'une salle omnisports est à l'étude. La Municipalité dépose, lors de la séance du 4 février 2015, une demande de crédit pour la mise au concours du projet.

2. **Motion de M. Daniel Krähenbühl** « Année de la Famille – Centre familial de plein air » (prise en considération le 29 juin 1994).

La Municipalité a renoncé à déposer un préavis pour la réalisation d'une place omnisports sur le terrain de La Faraz. Elle a confié aux services communaux concernés la tâche de mener une réflexion globale sur l'utilisation de la parcelle. Un projet de préavis pourrait être déposé courant 2015.

3. **Motion de Mme Christiane Rithener** « A La Tour-de-Peilz, un skate park pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait » (pris en considération le 7 décembre 2011).

Un projet de skate plaza au Jardin Roussy a été mis à l'enquête entre le 19 mars et le 17 avril 2014, entraînant une forte mobilisation tant des opposants que des partisans du projet. A ce jour, la Municipalité a demandé des informations complémentaires sur des solutions alternatives. Elle décidera de l'avenir de ce projet courant 2015.

4. **Motion de M. Guy Chervet** « La propriété est aussi une responsabilité » (prise en considération le 15 février 2012).



## COMMUNICATION MUNICIPALE N° 1/2015

Le préavis, initialement prévu pour 2013, sera déposé en 2015, compte tenu de la décision de la Municipalité d'externaliser la gérance des bâtiments locatifs communaux et de restructurer le Service des domaines et bâtiments.

5. **Motion de M. Alain Grangier** « Valorisons nos parcelles communales » (prise en considération le 20 mars 2013).

La Municipalité est en attente de la réponse du Canton relative à l'examen préalable du Plan général d'affectation (PGA). Cette réponse, annoncée début décembre 2014, a une nouvelle fois été reportée par le Service cantonal du développement territorial.

6. **Motion de M. Etienne Balestra** « Mesures d'aménagement du territoire et financement des équipements communautaires » (prise en considération le 26 juin 2013).

Là, également, la Municipalité est en attente de la prise de position du canton sur le PGA.

7. **Motion de Mme Geneviève Pasche** « Renforcer les actions de développement durable à la commune » (prise en considération le 26 juin 2013).

Le dossier a pris du retard, il est actuellement en cours de traitement dans le service concerné. La Municipalité déposera un rapport durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015.

8. **Postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser** « Fiat Lux » (pris en considération le 11 septembre 2013).

Un rapport sera déposé durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015, probablement en parallèle à celui de la motion de Mme Geneviève Pasche sur le développement durable.

9. **Postulat de Mme Marianne Adank** « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera » (pris en considération le 30 octobre 2013).

Le postulat a été déposé dans les dix communes de la Riviera. Sur proposition de la Conférence des syndicats, un mandat a été donné à M. J.-M. Bryois, responsable des sports de la commune de Vevey, fraîchement retraité. L'étude, financée par le SAI, a été présentée aux municipaux des différentes communes en charge du sport fin 2014. Un préavis est prévu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Initiative en cours de traitement conformément au délai de réponse d'une année imparti à la Municipalité :

- Motion de Mme Christiane Rithener « Une politique de logement proactive » (prise en considération le 19 novembre 2014).

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :

  

Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 19 janvier 2015

